

CENTRE LUXEMBOURG MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION / URODYNAMIQUE

DOMAINES D'INTERVENTION

Dans la prise en charge de l'incontinence, l'urologue a besoin d'évaluer avec précision le fonctionnement de la vessie et du sphincter urinaire avant de proposer le traitement de l'incontinence le mieux adapté. Le bilan urodynamique permet par des tests simples de mesurer le fonctionnement du sphincter et de la vessie, et de déterminer le type d'incontinence. Cet examen est généralement effectué lorsqu'une chirurgie est envisagée ou dans les cas complexes nécessitant des données supplémentaires pour se prononcer. Il s'agit d'un examen non douloureux.

COMMENT S'EFFECTUE UN BILAN URODYNAMIQUE ?

Avant toute chose, le praticien doit s'assurer qu'aucune infection urinaire ne fausse les résultats de cet examen. Pour cela, un test à la bandelette ou examen cytot bactériologique des urines (ECBU) est réalisé, permettant de lever ce doute. Un bilan urodynamique peut ensuite être réalisé ; l'examen dure entre 30 et 45 minutes durant lesquelles une débitmétrie, une cystomanométrie et une profilométrie urétrale seront pratiquées.

UN EXAMEN URODYNAMIQUE EN 3 TEMPS

Pour démarrer le bilan urodynamique un test de débitmétrie qui est réalisé. Pour cela il est indispensable d'arriver avec la vessie pleine. On vous demandera d'uriner dans un dispositif relié à un ordinateur qui permet de mesurer la puissance du jet ainsi que la régularité de la miction. Ce test permet également d'évaluer le volume d'urine restant dans la vessie après une miction. Il est important de veiller à uriner normalement, sans forcer, afin de ne pas fausser les mesures. Dans un deuxième temps, on vous placera en position gynécologique afin de réaliser une cystomanométrie. Ce test nécessite l'introduction d'une sonde de petit calibre par le canal de l'urètre afin de remplir la vessie d'un sérum physiologique. Dans cette configuration, le médecin peut observer le comportement de la vessie lors d'une toux ou d'un effort. Enfin, une profilométrie urétrale est entreprise afin de mesurer les variations de pression sur toute la longueur de l'urètre. Ce test est effectué en retirant progressivement la sonde préalablement mise dans la vessie afin d'évaluer l'activité du sphincter urinaire.

Le médecin analyse l'ensemble des courbes obtenues suite à ces examens, ce qui lui permettra alors de préciser le mécanisme des troubles urinaires dont vous souffrez. Une deuxième consultation permettra de confirmer le type d'incontinence en cause et de discuter des différentes options thérapeutiques adaptées à votre type d'incontinence (rééducation, médicaments ou traitement chirurgical).

Contenu rédigé par Dr COMBES, médecine physique et de réadaptation